



---

**COMMUNIQUE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE  
OUATTARA, PRESIDENT DE LA CONFERENCE DES CHEFS  
D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA CEDEAO SUR  
LA SITUATION AU MALI**

---

Suite au Coup de force perpétré le 22 mars 2012 contre le Président démocratiquement élu, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, et en application du Protocole Additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, plusieurs Sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO se sont tenus en urgence les 27 et 29 mars 2012 à Abidjan (Côte d'Ivoire) et le 02 avril 2012 à Dakar (Sénégal), en vue d'examiner la situation au Mali, de lutter contre la rébellion au Nord et de préserver l'intégrité territoriale de ce pays.

Au Sommet de Dakar, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont décidé de l'application immédiate des sanctions diplomatiques, économiques et financières adoptées par les Sommets d'Abidjan.

Les discussions menées par Son Excellence Monsieur Blaise Compaoré, Président du Faso et médiateur désigné par la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement pour le suivi de ce dossier, notamment avec la Junte, les différentes forces politiques, les religieux et la société civile ont abouti le vendredi 6 avril 2012 à la signature d'un accord cadre pour le retour à l'ordre constitutionnel.

En effet, le Président du Comité National du Redressement de la Démocratie et de la Restauration de l'Etat (CNRDRE), le Capitaine Amadou Haya SANOGO, conformément à sa déclaration du 1er avril 2012, a déclenché effectivement, le vendredi 6 avril 2012, le processus de mise en œuvre de l'Article 36 de la Constitution du 25 février 1992, permettant ainsi le retour à l'ordre constitutionnel au Mali.

Par conséquent, le Président en exercice de la CEDEAO, en accord avec ses pairs, décide de la levée immédiate de toutes les sanctions contre le Mali.

Le Président en exercice de la CEDEAO tient à remercier le Médiateur, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, les six (6) Chefs d'Etat désignés par la CEDEAO pour le suivi du dossier Malien, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, les pays du Champ (Algérie, Mauritanie), l'Union Africaine, les Nations Unies, les Partenaires au Développement, notamment les Etats Unis et la France, pour leurs efforts en vue du retour à l'ordre constitutionnel au Mali.

En ce qui concerne la rébellion armée dans le Nord du Mali, le Président de la Conférence réaffirme la position des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO, qui demande le strict respect de l'intégrité territoriale du Mali.

A cet égard, le Comité des Chefs d'Etat Major de la CEDEAO, qui s'est réuni le jeudi 5 avril 2012 à Abidjan, a arrêté les mesures préparatoires pour le déploiement rapide des troupes de la CEDEAO pour parer à toute éventualité. Ces dispositions seront soumises dès la semaine prochaine au Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO.

Fait à Abidjan, le samedi 7 avril 2012  
S.E.M. Alassane Ouattara  
Président de la République de Côte d'Ivoire  
Président en exercice de la CEDEAO